

MODULE #2 : DROITS D'AUTEURS ET CONTRACTUALISATION

Objectifs

- *droits d'auteur et art visuel, les principales notions à maîtriser;*
- *les principaux contrats liant les artistes plasticiens (contrat d'exposition, contrat avec une galerie, cession de droits d'auteur...);*
- *les bons réflexes «juridico-pratiques» à avoir dans le cadre de son activité d'artiste.*



lundi 11 octobre 2021

de 9h30 à 12h30

et de 14h à 17h (durée 6h)



Adresse : 10, Espace Henry

Vallée 69007 Lyon



Intervenant :

Simon Rolin

Avocat spécialisé en droit de l'art et de son marché, Maître Simon Rolin exerce au sein du Cabinet d'avocats Alexis Fournol.

Il est également secrétaire du Centre d'art Le Consortium à Dijon et membre du Barreau des arts.

Plus d'informations sur www.ac-ra.eu

Contact : Dimitri Levasseur, chargé de formation et d'accompagnement
programmedaccompagnement.acra@gmail.com